Annexe I

Règlement d'examen

Brevet professionnel Préparateur en pharmacie			CFA ou section d'apprentissage habilités, formation continue en établissement public		Formation continue en établissement public habilité		CFA ou section d'apprentissage non habilités, enseignement à distance et formation continue en établissement privé	
Épreuves	Unités	Coef	Forme	Durée	Forme	Durée	Forme	Durée
E1 - Épreuve scientifique Chimie Biologie	U10	4	Ponctuelle écrite	2 h 30	CCF		Ponctuelle écrite	2 h 30
E2 - Épreuve technologique Pharmacie galénique	U20	3	Ponctuelle écrite	2 h	CCF		Ponctuelle écrite	2 h
E3 - Épreuves professionnelles		18						
SE3A - Sciences pharmaceutiques	U31	8	Ponctuelle écrite	3 h	CCF		Ponctuelle écrite	3 h
SE3B - Commentaire technique écrit	U32	6	Ponctuelle écrite	1 h	Ponctuelle écrite	1 h	Ponctuelle écrite	1 h
SE3C - Travaux pratiques de préparation et de conditionnement de médicaments	U33	3	Ponctuelle pratique	2 h 30	Ponctuelle pratique	2 h 30	Ponctuelle pratique	2 h 30
SE3D - Travaux pratiques de reconnaissance	U34	1	Ponctuelle pratique	30 min	Ponctuelle pratique	30 min	Ponctuelle pratique	30 min
E4 - Législation et gestion professionnelles	U40	4	Ponctuelle écrite	2 h 30	CCF		Ponctuelle écrite	2 h30
E5 - Expression française et ouverture sur le monde	U50	3	Ponctuelle écrite	3 h	CCF		Ponctuelle écrite	3 h